



UCC DE DIRECTION

03 mars 2025 au 28 août 2025

Directeur d'ACM en association ou en collectivité publique ; le directeur(ice) est un professionnel de l'animation socio-culturelle et social. Il est amené à travailler aussi bien en situation de direction d'ACM: extrascolaire, périscolaire ou centres de vacances.



06.46.22.07.72



blueupformation.com



blueupformation@gmail.com

En ligne, mais toujours accompagnés par notre binôme de responsable de formation expérimenté.

3 formules



- ▶▶ 10 jours de présentiel + 35h de distanciel.
Dates de présentiel: du 03 au 07 mars 2025 & du 12 au 16 mai 2025.
Lieu de regroupement à Montreuil sous bois (93)

ou

- ▶▶ 100% en ligne soit 105 h de formation en e-learning dont 10 jours de visio (2 fois 5 jours consécutifs)

ou

- ▶▶ votre formation sur 4 week-end en présentiel soit 56h en présentiel + 49h de formation en e-learning (calendrier ci-dessous)

Pré-requis et admission



- Etre titulaire d'une des attestation de formation au secourisme suivante : PSC1/AFPS/PSE1/PSE2/AFGSU/SST
- Être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, du DEJEPS ou du DESJEPS
- Justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs (ACM), d'une durée totale de 28 jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation (attestation à fournir)

Après réception de votre dossier d'inscription complet, nous vous inviterons sur notre sélection en 2 temps: un exercice sur notre plateforme de formation visant à attester de vos connaissances de départ puis un entretien en visio avec les responsables de formation.



Situation de stage ou emploi

18 jours minimum de stage pratique en tant que directeur.trice adjoint.e ou directeur.rice d'ACM: extrascolaire, périscolaire ou centres de vacances.

Préconisation : au moins 1 mois de stage.

Objectif attendu: A l'issue de la formation, vous saurez diriger un ACM, encadrer des équipes et assurer la sécurité des publics.

DATES DES CERTIFICATIONS :

1er passage : le 27/06/2025

2e passage : le 28/08/2025

COÛT DE LA FORMATION :

1575 euros

Financements possibles: CPF, France Travail, OPCO, Employeur, Personnel...